

**Annexe 1 : Modèle de formulaire « autorisation » de chasse à l'affût ou à l'approche – Détenteur et chasseur – (proposé par la FDC07).**

ACCA DE.....

Ou CHASSE PRIVÉE DE .....

**AUTORISATION DE CHASSE A L’AFFUT OU A L’APPROCHE**  
**DU 1<sup>er</sup> JUILLET au 11 SEPTEMBRE 2021 et du 10 JANVIER au 28 FEVRIER 2022**  
**et du 1<sup>er</sup> JUIN au 30 JUIN 2022**  
**Pour la chasse au sanglier**  
**(Détenteurs de droit de chasse)**

M. ....(représentant le détenteur de droit de chasse  
(nom de l'ACCA, de la société de chasse, de la chasse privée) du lieu de l'autorisation :

.....

ACCA                       Chasse Privée                       ONF

Donne l'autorisation de chasser à tir le sanglier, dans les conditions prévues par l'arrêté préfectoral en vigueur :  
tir à l'affût ou à l'approche sur les lieux-dits faisant l'objet de l'autorisation, sans chien une heure avant le lever  
du soleil et jusqu'à une heure après le coucher du soleil pour :

**CHASSEUR BENEFICIAIRE DE L'AUTORISATION**

M.  
.....

Demeurant :  
.....

Titulaire du permis de chasser validé et valable pour l'Ardèche : Permis n° .....

Lieux-dits :  
.....  
.....  
.....

Le chasseur ci-dessus s'engage à respecter les conditions de l'arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture  
de la chasse pour la campagne 2021-2022 dans le département de l'Ardèche, ainsi que l'ensemble de la  
réglementation. En action de chasse, il devra être porteur de la présente autorisation.

**Signature du détenteur de droit de chasse**

**Signature du chasseur**

**Une copie de ce document est à conserver par le détenteur de droit de chasse, la seconde est à donner au chasseur  
nommé ci-dessus.**

**Annexe 2 : Modèle de formulaire « Information » par un agriculteur à remettre au Détenteur de Droit de Chasse (proposé par la FDC07).**

**INFORMATION DE CHASSE A L’AFFUT OU A L’APPROCHE  
DU 1<sup>er</sup> JUILLET au 11 SEPTEMBRE 2021 et du 10 JANVIER au 28 FEVRIER 2022  
et du 1<sup>er</sup> JUIN au 30 JUIN 2022  
Pour la chasse au sanglier  
(agriculteurs)**

**AGRICULTEUR OU RETRAITE DE LA PROFESSION AGRICOLE**

M. ....

Demeurant à : .....  
.....

Titulaire du permis de chasser validé et valable pour l’Ardèche :

Permis n° et membre de : .....

- ACCA de .....  
 chasse Privée de .....  
 ONF n° .....
- } du lieu de l’information

Informe par écrit de la chasse à tir de sanglier, dans les conditions prévues par l’arrêté préfectoral en vigueur : tir à l’affut ou à l’approche sur la propriété et les terrains que j’exploite, sans chien une heure avant le lever du soleil et jusqu’à une heure après le coucher du soleil.

M’engage à respecter les conditions de l’arrêté préfectoral relatif à l’ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2021-2022 dans le département de l’Ardèche, ainsi que l’ensemble de la réglementation. En action de chasse, je devrai être porteur de la présente information.

Commune	Secteur de l’exploitation	Nature des dégâts ou des désagréments
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Signature

**Une copie de ce document est à conserver par l’agriculteur, une autre est à transmettre au détenteur de droit de chasse de la commune concernée.**